

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e

Agissant en qualité de de l'enfant

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif,
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant,
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, à utiliser ces photos dans les supports de communication de la ville,
- déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur du stage sportif.

Fait le à

Signature

CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h

Seul

Avec M. / Mme

Fait le à

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATEUR

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical ou photocopie de licence sportive
- Photocopie d'attestation assurance responsabilité civile
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement
- Autorisations parentales

DOSSIER COMPLET

Montant: €

N° Quittance:

Licenciés club du Controis-en-Sologne: oui / non

Stages sportifs

DU CONTROIS-EN-SOLOGNE

Vacances d'été

avec la participation des associations sportives :

As Contres - Eveil de Contres - Tennis club Controis -
Roller club Controis

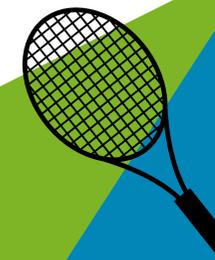


**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

Thème de l'été:

LES J.O



Inscription jusqu'au
10 juillet 2024
(stages de juillet)

14 août 2024
(stage d'août)

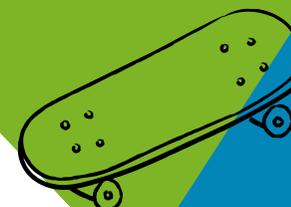
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

**ENTOURER LA
SEMAINE CHOISIE**

du 15 au 19 juillet

du 22 au 26 juillet

du 19 au 23 août



INFORMATIONS

Service des sports

06 10 19 56 10

sports@controis-en-sologne.fr

Dossier à retourner à la Mairie
Stage sportif - Place du 8 mai
41700 Le Controis-en-Sologne
Téléchargeable sur le site de la ville
<https://www.controis-en-sologne.fr>

DÉROULEMENT

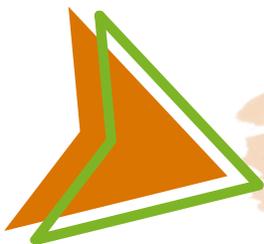
L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h00.

Interdiction de faire la même activité toute la journée.

HORAIRES

- De 9h30 à 17h00
- Accueil de 8h30 à 9h30 au gymnase Alain Mimoun.
- Départ des enfants entre 17h et 17h30.



ACTIVITÉS PROPOSÉES LE MATIN

Du 15 au 19 juillet 2024:

Football - Tir à l'arc - Tennis - Skateboard - Gymnastique - Athlétisme

Du 22 au 26 juillet 2024:

Football - Skateboard - Basket - Tennis - Tir à l'arc (dès 9 ans)

Du 19 au 23 août 2024:

Football - Gymnastique - Tir à l'arc (dès 9 ans) - Tennis de table - Badminton

RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire. Un goûter est prévu pour les enfants.

TARIFS

- 60 € pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne
- 90 € pour les autres enfants.
- **Réduction de 10 € par inscription pour les enfants d'une même fratrie.**
- Possibilité de paiement en chèque à l'ordre du "trésor public" ou par chèques vacances.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Cocher la semaine choisie

1 bulletin par enfant et par semaine

du 15 au 19 juillet 2024

du 22 au 26 juillet 2024

du 19 au 23 août 2024

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

TÉLÉPHONE :

Domicile : Travail : Portable :

ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE :

.....

DOCUMENTS À FOURNIR

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours,
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- La fiche sanitaire dûment complétée,
- Le règlement:
 - Chèque à l'ordre du "trésor public"
 - Chèques vacances 